## ASSEMBLÉE NATIONALE

29 Janvier 2023 (22 heures 45)

## **MOTION DE CENSURE**

présentée par Mmes Amélie Dorendeu, Parvati Dhillon et M Jean-Luc Mélenchon et 4 de leurs collègues

(déposée en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution)

Le gouvernement nommé par le Président de la République Jean-Yves Le Drian fait le choix de déclencher l'article 49 alinéa 3 de la Constitution sur le projet de loi de finances pour 2023.

L'usage de cet outil dès l'ouverture des débats démontre, une nouvelle fois, la volonté du gouvernement de se soustraire au vote de l'Assemblée.

Le recours au 49.3 atteste ainsi de la fragilité politique du Gouvernement, illustre le mépris pour la représentation nationale et confirme l'impasse de l'exécutif.

Fragilité corroborée par le rejet en Janvier par le Parlement du projet de loi de finances proposé par le PCF.

Mépris car il illustre le refus du gouvernement d'être à l'écoute des oppositions, contrairement à sa volonté affichée de recherche de compromis et malgré son échec à convaincre la représentation nationale sur les premiers textes posant la trajectoire de financement des politiques publiques pour les années à venir.

Impasse enfin car ce recours au 49.3 atteste de l'impuissance du Gouvernement à répondre aux enjeux prioritaires du pays en proposant un horizon de clarté due à notre peuple.

Ce 49.3, acte de brutalité anti-démocratique, déni du parlementarisme, provocation à l'égard des citoyennes et des citoyens représentés par les élus de la Nation, nous conduit à demander la censure du Gouvernement.